



Madame La Directrice Académique, Madame La représentante de Monsieur Le Président du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs Les Membres du Comité Départemental de l'Éducation Nationale,

L'UNSA Education Charente souhaite apporter son soutien à la communauté éducative du collège Val-de-Charente de Ruffec.

Les revendications légitimes portant sur les conditions matérielles d'accueil des élèves et des personnels doivent être impérativement prises en compte et au plus vite.

Les méthodes d'action employées doivent également être saluées, car elles sont une alternative à la grève et favorisent par leurs principes, la négociation.

Si le Conseil Départemental dit comprendre l'urgence de la demande, il doit lancer immédiatement des concertations avec tous les acteurs afin de planifier les travaux.

L'UNSA Education Charente sera très vigilante sur les réponses apportées et suivra avec grande attention ce dossier.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été réuni par le conseil départemental, l'année scolaire dernière, avec les autres organisations syndicales autour de plusieurs Groupe de Travail afin de mener une réflexion **sur le réseau des collèges en Charente.**

A coup de fichiers excel, le conseil départemental a pointé les établissements à effectifs faibles, ceux nécessitant de gros investissements, les installations numériques à disposition, les temps de transport des élèves... **pour disons-le tourner autour du pot, et des décisions censées être prises**

Nous ne sommes pas dupes, **cette démarche a pour but de nous démontrer la nécessité de fermer un ou plusieurs collèges dans notre département.**

Certes, des établissements, sont vétustes ou nécessitent d'importants investissements, la preuve en est. D'autre part, les faibles effectifs de certaines divisions contrastent avec celles d'autres établissements. Le nombre de divisions a parfois un impact sévère sur les conditions de travail des enseignants notamment en multipliant mécaniquement les services partagés.

L'Unsa Éducation n'est pas opposée à des fermetures mais celles-ci doivent se faire dans le cadre d'un projet ambitieux pour les jeunes collégiens charentais.

L'éducation n'est pas un coût mais un investissement.

La Charente manque d'installations sportives et culturelles comme par exemple, des piscines. D'autre part, l'accompagnement médical et social des élèves est, dans le département, très insuffisant.

Une réorganisation des collèges est possible mais celle-ci doit permettre aux élèves les plus démunis socialement et culturellement l'accès aux structures sportives et culturelles qu'ils méritent ainsi qu'un accompagnement scolaire plus adapté à ces publics autour d'un projet partagé et ambitieux.

Elle devra se faire avec les personnels en respectant leur expertise.

Elle devra limiter l'impact que ces restructurations pourraient avoir sur la vie personnelle et professionnelle.

Laisser mourir à petit feu les structures des territoires ruraux n'est pas dans notre philosophie.